

INTERNAT DU COLLÈGE THOMAS MANN 2023-2024
FICHE DE RENSEIGNEMENTS MÉDICAUX
Annexe 3

La fiche d'information médicale est de préférence à remplir par la famille avec l'aide du médecin traitant.

Cette fiche contribue à une prise en charge et à un suivi adéquats au sein de l'internat.

DOCUMENT CONFIDENTIEL, à joindre avant le 20 avril 2023 au dossier de candidature, par voie dématérialisée, au collège Thomas Mann par :

- le directeur de l'école via la plateforme de dépôt de dérogation en 6^e :

<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/derogation-6e-ecoles-publiques>

- le chef d'établissement pour les niveaux 5^e à 3^e par courriel : ce.0755000c@ac-paris.fr

CLASSE DEMANDÉE POUR LA RENTRÉE 2023

6^e 5^e 4^e 3^e

L'ÉLÈVE

Nom : Prénom :

Né(e) le : / / Sexe : Garçon Fille

Taille :

Poids :

Vaccins à jour : Oui Non En cours

• L'élève bénéficie-t-il :

▪ d'une notification MDPH ? (Maison Départementale des Personnes Handicapées) oui non

Précisions :

▪ d'un suivi médical nécessitant une prise en charge particulière, un traitement ? oui non

Précisions :

▪ d'un PAI (Projet d'Accueil Individualisé) oui non

Précisions :

• L'élève a-t-il déjà été hospitalisé et/ou opéré ? oui non

Précisions :

• Observations que la famille souhaite porter à la connaissance du collège Thomas Mann et de la commission d'affectation :

Date : / /

Nom, prénom et cachet éventuel du médecin

Signature du médecin :

En cochant cette case, j'atteste avoir signé ce document.

Signature du représentant légal :

En cochant cette case, j'atteste avoir signé ce document.

Vous pouvez saisir les renseignements demandés dans les espaces grisés.